

Conditions générales de vente (CGV)

I. RÉGLEMENTATIONS GÉNÉRALES

1. Ces Réglementations générales de Rent a Rentner AG, siégeant à Bertastrasse 1, 8003 Zürich, Suisse (par la suite: «RENTARENTNER») réglementent, d'une part, les droits et les obligations des clients (par la suite: «CLIENTS») qui font inscrire leurs données dans le répertoire de RENTARENTNER, proposent leurs offres de prestations dans la plateforme internet «www.rentarentner.ch» (tous les sous-domaines inclus) et utilisent le système de messagerie intégré.

D'autre part, ces CGV réglementent les droits et les obligations des autres utilisateurs (par la suite: «UTILISATEURS») de la plateforme internet «www.rentarentner.ch» (tous les sous-domaines inclus) de RENTARENTNER et notamment de la fonction «place de marché».

2. Le contrat est conclu entre LE CLIENT/L'UTILISATEUR et RENTARENTNER lors de la souscription de l'ouverture d'un compte sur la plateforme en ligne «www.rentarentner.ch» ou en publiant une annonce dans la rubrique «Place du marché». Seules les personnes – les CLIENTS (retraités) – ayant atteint l'âge légal de la retraite ou ayant au moins 58 ans et étant exclus de l'activité professionnelle à cause de leur âge sont autorisées à ouvrir un compte. Les CG sont une partie intégrante de tous les contrats entre LE CLIENT/L'UTILISATEUR et RENTARENTNER.
3. RENTARENTNER se réserve le droit de modifier ces CGV à tout moment et sans indication de motifs. Les conditions modifiées seront envoyées aux clients enregistrés par e-mail au plus tard deux semaines avant leur entrée en vigueur. Si un CLIENT ne conteste la validité des nouvelles CGV dans les deux semaines suivant la réception de l'e-mail, les CGV seront considérées comme acceptées. Dans l'e-mail contenant les CGV modifiées, RENTARENTNER indiquera séparément aux clients la signification du délai de deux semaines.
4. Le CLIENT accepte ces CGV en s'enregistrant en ligne par une confirmation X et, au cas d'un enregistrement écrit, par sa signature. L'UTILISATEUR accepte les conditions présentes en insérant une annonce.

II. PRESTATIONS DE RENTARENTNER

5. RENTARENTNER met un registre à disposition, dans lequel les CLIENTS peuvent saisir eux-mêmes, à travers un compte personnel, leur nom, âge, photo de profil, langue, offres/services, etc. L'étendue du registre et des indications possibles dépend du compte respectif du CLIENT. Outre les options par défaut, RENTARENTNER peut proposer au CLIENT d'autres offres (p. ex. adhésion premium ou ambassadeur, etc.).

Grâce à la plateforme RENTARENTNER et son «système de messagerie» intégré, les CLIENTS ont la possibilité de faire connaître leur offre/leurs prestations à d'autres utilisateurs internet, à d'autres personnes intéressées ou à des entreprises et de rentrer en contact avec les personnes intéressées.

6. En outre, les UTILISATEURS ont la possibilité de placer des annonces ciblées dans la rubrique «place de marché» pour rechercher des fournisseurs voire des CLIENTS.

7. RENTARENTNER offre en plus du portail une APPLICATION (RentnerFinder®) avec laquelle l'UTILISATEUR peut trouver, en fonction de la localisation, des CLIENTS enregistrés de RENTARENTNER et entrer en contact avec eux. Le CLIENT peut décider lui-même, dans son profil, s'il veut pouvoir être trouvé à travers l'application ou non, en désactivant la fonction correspondante. Les suivantes données du CLIENT sont visibles dans l'APPLICATION : Prénom, première lettre du nom, disponibilité, mobilité, dernière fois en ligne, membre, ainsi que les autres informations du portail de rentarentner.ch concernant les activités, À mon propos, métier appris, métiers pratiqués ainsi que les évaluations du CLIENT. RENTARENTNER promeut en outre les CLIENTS individuellement à l'aide de cette APPLICATION, en mettant des CLIENTS particuliers en valeur.
8. Un contrat de prestation de services entre le CLIENT et les personnes/entreprises intéressées ou un UTILISATEUR est négocié uniquement entre ces deux parties et n'est conclu que par ces deux parties. RENTARENTNER n'intervient pas en tant que recruteur et ne met pas à disposition son propre personnel.
9. Le tri des entrées dans le répertoire s'aligne sur les règles appliquées par RENTARENTNER et qui ne sont pas divulguées au CLIENT. RENTARENTNER se réserve le droit de modifier ces règles à tout moment.
10. Au CLIENT revient la responsabilité de préserver la confidentialité des données d'accès à son compte et de ne pas les rendre accessibles à des tiers. En cas de perte ou de communication de ces données à un tiers, le CLIENT doit immédiatement en informer RENTARENTNER qui bloquera les données d'accès et qui fera parvenir au CLIENT de nouvelles données d'accès à son compte.
11. RENTARENTNER se réserve expressément le droit de modifier, de compléter, d'effacer ou de dissoudre des parties ou la totalité du site web sans préavis.

III. OBLIGATIONS DU CLIENT

12. L'offre de base de la plateforme est exclusive pour les clients, les retraitées et les retraités (ou bien les préretraités ayant au moins 58 ans) sont gratuits. Le client doit prendre en compte ce fait de manière bienveillante. Il prend acte et approuve le fait que la plateforme en ligne est entre autres financée via des recettes publicitaires et qu'à cet effet, de la publicité sera publiée sur la plateforme en ligne.
13. Les offres supplémentaires pour les CLIENTS, telles qu'une adhésion premium ou ambassadeur, sont payantes et doivent être payées en avance annuellement. De même sont payantes les annonces pour les UTILISATEURS dans la rubrique «place de marché». Les coûts respectifs sont indiqués explicitement sur le site internet
14. Le CLIENT et l'UTILISATEUR s'engagent à ne pas effectuer de saisies illégales ou immorales dans leur compte, leurs annonces ou de rechercher voire de proposer des prestations de services illégales ou immorales dans le cadre de messages via le système de messagerie. En outre, aussi bien le CLIENT que l'UTILISATEUR sont les seuls responsables pour le contenu de leur entrée, de leur offre, de leur annonce ou de leur message, surtout en ce qui concerne le degré de vérité de leurs indications et les questions juridiques liées aux raisons de commerce, aux marques, à la concurrence et à la personnalité. RENTARENTNER n'est pas obligé de contrôler les contenus des entrées.

15. Les entrées, les offres, les annonces et les messages incorrects ou frauduleux, contraires aux intérêts publics, qui servent à des fins illicites ou qui, selon l'avis de RENTARENTNER, sont immoraux ou offensants et qui pourraient porter préjudice aux sentiments ainsi qu'au bien-être des autres CLIENTS et UTILISATEURS peuvent être refusés, corrigés ou immédiatement retirés de la plateforme internet par RENTARENTNER.
16. Il est interdit au CLIENT et à l'UTILISATEUR de proposer ou de demander sur la plateforme internet des marchandises de tout genre, de placer de la publicité pour des prestations et des offres de tiers ou de placer, directement ou indirectement, des liens vers de telles prestations ou offres. Il est, en outre, interdit de rassembler les données disponibles sur la plateforme internet et les utiliser à des fins qui ne correspondent pas au sens et à l'objectif de la plateforme internet de RENTARENTNER ou qui vont contre les intérêts de RENTARENTNER.
17. Il est de la responsabilité du CLIENT et de l'UTILISATEUR de calculer correctement les éventuelles cotisations (sociales) ou d'assurance, les impôts et les charges prélevées pour les activités qu'il exerce. De même, les éventuelles assurances contre les accidents ou de responsabilité civile liées aux activités/offres de prestations du CLIENT et de l'UTILISATEUR sont de la responsabilité du CLIENT/UTILISATEUR.
18. Au CLIENT revient la responsabilité de préserver la confidentialité des données d'accès à son compte et de ne pas les rendre accessibles à un tiers. En cas de perte ou de communication de ces données à des tiers; le CLIENT doit immédiatement en informer RENTARENTNER qui bloquera les données d'accès et qui fera parvenir au CLIENT de nouvelles données d'accès à son compte.
19. Si le CLIENT ou l'UTILISATEUR manque aux obligations citées ci-dessus, RENTARENTNER se réserve le droit de désactiver immédiatement son compte ou d'effacer son annonce.

IV. RESPONSABILITÉ DE RENTARENTNER

20. Dans les limites prévues par la loi, toute responsabilité de RENTARENTNER est exclue. En particulier, RENTARENTNER n'est pas responsable des entrées, des offres et des annonces ainsi que des messages via le système de messagerie émis par le CLIENT ou l'UTILISATEUR. RENTARENTNER endosse la responsabilité pour une transmission erronée des entrées, des offres et des annonces ainsi que des messages via le système de messagerie uniquement si le dommage est justifié et uniquement dans la mesure où le CLIENT ou l'UTILISATEUR démontre que RENTARENTNER a provoqué ce dommage exprès ou par négligence grave. De plus, RENTARENTNER n'endosse aucune responsabilité pour les prestations de service acceptées ou fournies par les CLIENTS.
21. Sont également exclus de la responsabilité de RENTARENTNER les pertes de chiffre d'affaires du CLIENT et de l'UTILISATEUR, les défaillances d'internet, les abus de la part des tiers ainsi que la perte de données du système d'information voire du répertoire du CLIENT.
22. RENTARENTNER décline, en général, toute responsabilité liée aux problèmes techniques. En particulier, RENTARENTNER ne saurait être tenu responsable pour l'indisponibilité temporaire du site web/de la plateforme, pour les pannes d'une ou de l'ensemble des fonctions ou pour le mauvais fonctionnement.

V. CESSATION DE LA RELATION CONTRACTUELLE

23. La relation contractuelle entre le CLIENT et RENTARENTNER est conclue pour une période indéterminée.
24. L'offre de base gratuite peut être arrêtée à tout moment et sans indication de motif.

25. Les offres payantes de l'adhésion Premium ou Ambassador sont limitées à chaque fois à un an et se terminent sans préavis à l'expiration de ce délai. RENTARENTNER informe le CLIENT avant l'expiration du délai de la fin du contrat et lui donne la possibilité de prolonger son adhésion d'au moins une année. Si le contrat n'est pas prolongé, l'adhésion est automatiquement transformée par RENTARENTNER en une offre de base gratuite et peut ainsi continuer à fonctionner.
26. L'utilisation gratuite de la rubrique «place de marché» se termine avec l'expiration de la période de publication de l'annonce respective.
27. Pour des raisons importantes, surtout dans le cas d'abus de la plateforme ou de violation des obligations de la part du CLIENT, RENTARENTNER peut résilier le contrat à chaque moment et sans délai.

VI. PROTECTION DES DONNÉES

28. Les données des CLIENTS et UTILISATEURS mises à disposition sont enregistrées, traitées et publiées sur le site Web, conformément à l'obligation de prestation de RENTARENTNER. Lors de l'installation de l'APPLICATION (RentnerFinder®), il est demandé à l'UTILISATEUR a) si l'APPLICATION peut accéder à sa localisation et b) s'il veut recevoir des messages push. Ces réglages peuvent être adaptés de nouveau par la suite dans les paramètres du smartphone. La désactivation de la localisation limite cependant la fonctionnalité de l'APPLICATION.
29. RENTARENTNER observe les dispositions légales de la législation suisse sur la protection des données lors du traitement des données. Le CLIENT et l'UTILISATEUR consentent (ce qui peut être actualisé à tout moment dans les paramètres personnels de l'UTILISATEUR sur le portail du CLIENT) à ce que leurs données soient collectées et traitées à des fins d'études de marché et d'optimisation des services et des prestations de RENTARENTNER. RENTARENTNER peut transmettre ces données de manière anonyme à des tiers. Les données non anonymes ne peuvent être transmises à des tiers qu'avec l'accord du CLIENT/UTILISATEUR.
30. Le CLIENT/UTILISATEUR peut demander à tout moment d'accéder aux données collectées à son sujet et demander leur rectification ou leur suppression..
31. En acceptant ces CGV, le CLIENT donne son accord pour que ses offres de prestation sur la plateforme internet puissent être évaluées jusqu'à son opposition écrite. En outre, il accepte de recevoir des newsletters de la part de RENTARENTNER jusqu'à son opposition écrite.

VII. DISPOSITIONS FINALES

32. Si certaines dispositions de ces CGV devaient s'avérer, entièrement ou en partie, nulles et/ou sans effet, les autres dispositions ou parties de ces dispositions n'en sont pas affectées. Les dispositions invalides et/ou sans effet sont remplacées par des dispositions valides dont le sens et l'objectif se rapprochent autant que possible à l'objectif économique de la disposition invalide/sans effet. Il en est de même pour d'éventuelles lacunes de ces réglementations.
33. Tous les conflits d'ordre contractuel entre RENTARENTNER et un CLIENT/UTILISATEUR (actuel ou ancien) sont régis exclusivement par le droit suisse. Le lieu d'exécution et de juridiction est le siège de RENTARENTNER, Zurich, Suisse..

Zürich, avril 2018